lavery
Avocats

Gabrielle Manion Tinkler

Parajuriste

Gabrielle Manion Tinkler est parajuriste depuis 2016. Elle se spécialise dans le domaine des litiges civils, commerciaux et de la construction, en recouvrement de créances hypothécaires et en faillite, insolvabilité et restructuration et offre un soutien technologique aux avocats en litige.

Mme Manion Tinkler maîtrise toutes les tâches afférentes au Registre foncier et au Registre des droits personnels et réels mobiliers, notamment la rédaction et la publication des hypothèques légales, des quittances, des annulations et des réductions. Dans le cadre de ses fonctions, elle effectue également des recherches au Bureau du surintendant des faillites Canada.

Aidant souvent dans le cadre d'affaires importantes et complexes, Mme Manion Tinkler effectue la gestion générale des documents numériques, aide à la production de documents et prépare des cahiers des autorités.

Ses fonctions comprennent également la préparation de mémoires de frais et la rédaction de procédures liées à ses domaines de pratique.

Formation

- Institut Teccart, Techniques Juridiques, 2016